

La Revue Canadienne publie un album illustré de 22 pages de matières littéraires et d'images de musique. Les deux livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

MAISONS &c. A LOUER.

MAISONS ET MAGASINS A Louer.

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DEWAZAR, avec un Mangard et Cour spacieuse. S'adresser à LOUIS PLAMONDON, No. 177 Rue St. Paul.

A LOUER.

LE Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un conditionnier ayant toujours été occupé comme boulangier de conditionier depuis longtemps. S'adresser à LOUIS PLAMONDON, No. 177, Rue St. Paul.

Maison et Magasin A LOUER.

Le Magasin voisin du sousigné avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz. ADAMI. La MAISON faisant front sur la rue St. Jean en arrière du Magasin ci-dessus, avec une bonne cave et les Tuyaux pour l'eau. Le bas est convenable pour une office ou Magasin. Conditions faciles. S'adresser à JOHN JORDAN, 172, Rue Notre-Dame.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Ecr. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS RAYMOND PLESSIS, Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162

A LOUER.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, situées dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack. Pour les conditions, s'adresser à L. RAYMOND PLESSIS, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.

MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc. ADAMI. Deux jolies maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à chaque glacière écurie &c. S'adresser à LOUIS DELAGRAVE, Rue des Commissaires à C. A. BRAULT N. P.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON et ses dépendances No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain. ADAMI. La Maison en briques à deux étages faisant les coins des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné. S'adresser à JEAN BRUNEAU, 9 fév.

A LOUER,

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en brique à l'encolure du Quarré Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre possible.

QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecurie, &c.

DEUX LOGEMENTS Rue Barré, Faubourg Saint Joseph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c. H. LIONNAIS, Au coin des Rues Craig et St. Dominique. 5 février.

A LOUER

Et Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE de ces superbes MAISONS ou PISAZ de TAILLE, situées à Beaver Hall Terrace. Ces maisons sont finies dans le meilleur et dernier goût. Elles offrent tout le confort possible; on y trouve des Bains, commodités, glacières, remises, écuries et l'eau de l'aqueduc, &c. Leur proximité de la ville et la beauté de la situation doit les rendre très désirables pour des familles respectables. S'adresser à M. JOHN ATKINSON, No. 12, rue St. Paul, ou au Bureau de MM. ROBERTSON MASSON & Cie., No. 143, rue St. Paul.—2 fév.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues Ste. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT, Au coin de la Grande rue St. Laurent, No. 113. 11 septembre.

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encolure des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Egger et Lafontaine. Possession au 1er Mai prochain. Un Bail des lieux susdits sera donné pour plusieurs années. ADAMI.

UNE MAISON en Bois située sur la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec les spacieux terrains en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sousigné. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser à JOHN OSTEL, ou à C. A. BRAULT, N. P. 19 fév.

A VENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bûche de Maison, Grange et autres bâtiments. Pour les conditions s'adresser à M. Pierre Verdon, au dit village St. Laurent; à M. François Desautels, Montréal, ou au sousigné.

A VENDRE de gré à gré.

UN Superbe terrain situé au faubourg St. Antoine de cette Ville, de 55 pieds de front sur toute la profondeur qu'il y a depuis la Rue St. Antoine, où il est borné en front, jusqu'à la Rue St. Janvier où il est borné en arrière, joint d'un côté à Henry Lamb Ecr. et d'autre côté ou représentans Keester, avec deux maisons et autres bâtiments dessus construits. Pour les Conditions s'adresser au Sousigné, J. A. LABADIE, N. P. 12 janv. 1847.

ANALYSE

De Traités d'Economie Politique de J. Bte. Say.

LIVRE SECOND.

DE LA DISTRIBUTION DES RICHESSES.

CHAPITRE CINQ.

Comment les revenus se distribuent dans la société.

— (Suite.) —

Et qu'on ne s'imagine pas qu'un revenu, fruit d'une valeur produite, n'est pas un revenu, parce qu'il a été consommé, parce qu'il a subi sa destinée qui était de pourvoir aux besoins de la société. S'il n'y avait de revenus dans une nation que l'excédant des valeurs produites sur les valeurs consommées, il résulterait de là une conséquence véritablement absurde: c'est qu'une nation qui aurait consommé, dans son année, autant de valeurs qu'elle en aurait produit, n'aurait point eu de revenu. Un homme qui a dix mille francs de rente est-il considéré comme n'ayant pas de revenu, lorsqu'il mange la totalité de ces rentes?

Tout ce qu'un particulier reçoit des profits de ses terres, de ses capitaux et de son industrie dans le courant d'une année, s'appelle son *revenu annuel*. La somme des revenus de tous les particuliers dont se compose une nation, forme le *revenu* de cette nation. Il équivaut à la *valeur brute* de tous ses produits. Cependant on ne peut y comprendre que le produit net de son commerce avec l'étranger; car une nation relativement à une autre, est dans la situation d'un particulier avec son voisin. Un marchand ne gagne pas la valeur entière de la denrée qu'il vend, mais seulement l'excédant de ses ventes sur ses achats. De même, quand la France envoie pour dix mille francs de soieries au Brésil et qu'elle en reçoit pour quinze mille francs de cotons, on ne saurait compter dans les productions de la France, tout à la fois les dix mille francs de soieries et les quinze mille francs de cotons. Les soieries font partie de sa production manufacturière; mais une fois qu'on les a envoyées à l'étranger, elles n'existent plus pour elle. Sa production commerciale ne consiste donc que dans les deux mille francs qui forment l'excédant de ses retours sur ses envois. Ce qu'elle a payé pour les cotons fait partie des revenus de la nation brésilienne.

Si tous les peuples de la terre ne formaient qu'une seule nation, ce que j'ai dit de la production intérieure d'une seule nation serait vrai pour cette république universelle; ses revenus seraient égaux à la valeur brute de tous ses produits. Mais du moment que l'on considère séparément les intérêts de chaque peuple, il convient d'admettre la restriction que je viens d'indiquer. Elle nous apprend qu'un peuple qui

*Voyez la Revue, Vol. 1er. Nos. 9. 13. 16. 22. 23. 28 et 32; vol. 2e. Nos. 2. 6. 9. et 13; vol. 3e. Nos. 4. 5. 2bis. 10. 15. 19. 70. 73. 88. 89. 91. 92. 93. 97. 110. et 116.

importe des marchandises pour une plus grande valeur qu'il n'en exporte, augmente ses revenus de tout l'excédant, puisque cet excédant compose les profits de son commerce avec l'étranger. Quand une nation exporte pour cent millions de marchandises, et qu'elle en importe pour cent vingt millions (ce qui peu fort bien arriver sans qu'il y ait aucun envoi de numéraire de part ni d'autre), elle fait un profit de vingt millions, contre l'opinion absurde et étonnante de ceux qui croient encore à la *balance du commerce*. Ce profit naît de l'augmentation de valeur qu'éprouvent les marchandises nationales une fois qu'elles sont arrivées à l'étranger, et de l'augmentation de valeur que les marchandises étrangères achetées en retour éprouvent lorsqu'elles sont amenées chez nous.

Pour évaluer les revenus d'un particulier, d'une nation, on se sert du même artifice par lequel nous apparaissons sous des formes diverses, comme une succession. On évalue chaque produit séparément en écus. On n'emploie la monnaie à cette évaluation que parce que nous sommes habitués à nous faire une idée approximative de sa valeur, c'est-à-dire de ce qu'on peut avoir pour une somme d'argent déterminée.

La monnaie sert à faire circuler d'une main dans une autre des valeurs qui sont ou des portions de revenus ou des portions de capital; mais elle-même n'est point un revenu de l'année, parce qu'elle n'est point un produit de l'année. C'est le produit d'un commerce plus ou moins ancien. Cet argent circulait l'année passée, la précédente, le siècle dernier; il n'a rien acquis depuis ce temps; et même si la valeur de ce métal a décliné, la nation est en perte sur cette portion de son capital.

Ainsi, quoique la plupart des revenus, c'est-à-dire des valeurs produites, se résolvent pendant un moment en monnaie, quoiqu'ils puissent être évalués en monnaie, ce n'est point cette monnaie, ce n'est point une somme d'argent qui fait le revenu; le revenu est la valeur avec laquelle on a acheté la somme d'argent; et comme cette valeur se trouve fort passagèrement sous forme de monnaie, les mêmes écus servent bien des fois dans l'année à payer ou à recevoir des revenus différents. Il y a même des portions de revenu qui ne prennent jamais la forme d'une somme d'argent. Un manufacturier qui nourrit ses ouvriers, leur paie une portion de leur salaire en nourriture: ce salaire, qui fait le principal revenu de l'ouvrier, est acquitté, perçu et consommé, sans avoir été un seul instant transformé en monnaie. Ainsi des domestiques, des engagés de fermes, etc.

Cela suffit, je pense, pour mettre en garde contre la confusion qui pourrait naître de l'argent que l'on tire de son revenu, avec le revenu lui-même; et il demeurerait constant que le revenu d'un particulier, ou d'une nation, n'est point l'argent qu'il reçoit en échange des produits créés par eux, mais bien ces produits eux-mêmes ou leur valeur, qui est susceptible de se mettre, par la voie des échanges, sous forme de sacs d'écus, comme sous toute autre forme quelconque.

Toute valeur qu'on reçoit en argent ou autrement, et qui n'est pas le prix d'un produit créé dans l'année, ne fait point partie du revenu

de cette année: c'est un capital, une propriété qui passe d'une main dans une autre, soit par un échange, soit par un don, ou par un héritage. Une portion de capital, une portion de revenu, peuvent être transmis; payées en effets mobiliers, en terres, en maisons, en marchandises, en argent; la matière n'est pas ce qui nous occupe, et n'est point ce qui constitue la différence d'un fonds à un revenu: ce qui fait le revenu, c'est d'être le résultat, le produit d'un fonds de terre, d'un fonds capital, ou d'un travail industriel.

Quant au producteur qui crée un produit immatériel, comme le médecin, l'avocat, la valeur qu'ils donnent, leur conseil, est un produit de leurs connaissances, de leurs talents, qui sont des fonds productifs; si c'est un négociant qui achète ce conseil, le négociant donne en échange, un des produits de son commerce, transformé en argent. L'un et l'autre en font un consommement chacun de leur côté, leur propre revenu, mais transformé de la manière qui leur a le mieux convenu.

Montréal 8 mars 1847.

Economie Politique.

M. Richard Cobden voyage en ce moment en Italie. Nous empruntons à la *Gazette de Gènes* du 21 de ce mois et à des informations particulières quelques détails sur un banquet qui a été donné dans cette ville à l'illustre défenseur des principes du libre échange.

Le 16 janvier, M. Cobden a assisté à un banquet qui lui avait été offert à l'hôtel Federico. A ces réunions, présidées par le marquis d'Azeglio, nom cher à l'Italie, se trouvaient un grand nombre de consultants des puissances étrangères, des négociants tant nationaux qu'étrangers; et de personnalités de la noblesse.

Les toasts suivants ont été portés, par le marquis d'Azeglio: "A.S.M. le Roi de Sardaigne et à la famille royale! Au commerce libre et républicain! A. S. M. le Royaume d'Angleterre!"

Par M. Ed. Allez, consul général de France: "A Richard Cobden! A la paix entre les nations!"

M. Allez a développé son toast à M. Cobden dans une improvisation qui a été couverte d'applaudissements.

Après avoir refusé ce vieux sophisme "qu'il ne faut pas payer tribut à l'étranger", et avoir rappelé que la Ligue Anglaise a établi un principe dont les conséquences fécondes sont applicables en tous pays, sauf la protection due aux industries naissantes qui ont l'avenir pour elles; M. Ed Allez a continué ainsi: "Cette vérité, sentie et proclamée aujourd'hui par tous les hommes éclairés en Europe, a été mise en lumière par M. Cobden, après une lutte opiniâtre, avec une éloquence, une énergie, une constance admirable.

Il y a quelque un plus clairvoyant, plus juste, plus reconnaissant que qui que ce soit, et ce quelqu'un c'est tout le monde. Voilà pourquoi la présence de M. Cobden éveille partout la sympathie générale. Il a défendu, représenté, personnifié un grand principe, un grand intérêt, une grande et belle œuvre.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

UN SOUVENIR DE SEMINAIRE.

— (Suite.) —

La nuit tombait, le candide jeune homme ne vit pas l'horrible contraction qui déforma les joues pâles d'Adrien. Un instant après, les deux abbés étaient entrés dans la salle du jeu de paume, où la récréation était animée. Adrien, à la faveur du tumulte, monta au dortoir pour veiller.

Ce fut encore une de ces nuits brûlantes comme les connaissances au cloître ces hommes infortunés qui se sont mépris sur la nature de leur organisation, qui d'abord ont déposé, en face de l'autel, la flamme intérieure qui les dévorait, parce qu'ils la croyaient sainte, et qui plus tard l'ont éteinte pour la rallumer dans un foyer profane, emportant toujours avec eux des regrets, des angoisses, des remords comme le criminel sacrilège qui a éteint la lampe du sanctuaire pour dérober les vases du tabernacle à la faveur de la nuit, et livrer ensuite les calices sacrés aux sensualités d'une lievre impie, dans ces orgies mondaines dont s'attristent les bienheureux.

La plus fatale de ces nuits couvrit enfin Adrien de ses ténèbres, et faillit l'étouffer sous la double étreinte de la passion et du désespoir. Au pied de son lit, une main amie avait étalé, avec une certaine coquetterie séminaristique, les vêtements sacrés du sous-diaconat: une belle soutane neuve, objet d'envie pour les jeunes tonsurés: une ceinture de soie moirée, l'étole, la manipule, ces insignes des plus purs; des plus

saintes fonctions. Adrien regardait tout cela comme l'esclave regarde la chaîne qu'on va river à ses pieds. C'était le lendemain qu'il devait revêtir, à St. Sulpice, cet uniforme des soldats de Dieu. Encore quelques heures, et le doigt de l'archevêque posait entre le monde et Adrien une barrière d'airain qu'aucune puissance ne peut renverser sans donner de la joie à l'enfer et contrister les anges.

Adrien s'endormit un instant: ce fut le démon sans doute qui lui envoya ce sommeil. Une veille agitée l'eût sauvé peut-être; ce moment de repos le perdit.

Il eut un songe! Il lui semblait qu'il était dans le parc de Versailles, sur la pelouse qui mène à la grande pièce d'eau, et il entendit, à sa gauche, à travers les frémissements des feuilles, une voix qui l'appelait par son nom, une voix douce comme la première note d'amour que l'Alouette donne à l'aurore, sur la cime d'un peuplier italien. Il s'arrêta devant la statue de Diane, qui le regardait avec des yeux bleus et vivants. Une impression non ressentie encore bouleversa le pauvre Adrien endormi; il eut honte de lui-même; la statue descendit de son piédestal, et jeta autour de son cou ses bras de marbre, polis et veloutés comme l'épiderme d'une vierge de quinze ans. Les fontaines de la rotonde jouaient en petites gerbes mélodieuses; la feuille retenue de chants aériens, comme une volière à mille oiseaux; la pelouse était une mosaïque d'héliotropes qui cardaient doucement la plante des pieds nus et embaumaient l'air du plus dangereux des parfums. Adrien tomba du langueur sur le gazon; il n'entendit plus que vaguement le jeu des gerbes et le chant des oiseaux; il essaya de parler; la parole se fondit sur sa lievre convulsive... Il se réveilla épouvanté.

A la pâle lueur de sa lampe à demi-éteinte, il

aperçut son étole posée en croix au pied de son lit.

— Non, non, s'écria-t-il, jamais! jamais!

C'était le jour des jours, le jour solennel, la fête des élus; aux premières clartés de l'aube, le séminaire entier se réveillait dans l'allégresse. Un bruit joyeux remplissait les corridors du dortoir. Les plus diligents avaient déjà envahi les voitures qui devaient les conduire à Paris. Adrien, étourdi de ce tumulte inaccoutumé, s'habillait machinalement, et ne répondait pas aux accusations de paresse que ses amis lui lançaient à travers la porte et la mince cloison. Au départ, le silence le plus rigoureux fut recommandé par le supérieur, ce qui mit Adrien un peu plus à l'aise. La sainte cavalerie traversa Vaugirard et arriva de bonne heure à Saint-Sulpice, déjà tout étincelant de bougies, tout parfumé d'encens.

Une foule immense remplissait l'église; l'autel était paré avec magnificence; un clergé nombreux et brillant entourait le trône où l'archevêque attirait tous les regards. Les abbés admis à l'ordination étaient rangés en demi-cercle dans le sanctuaire; les statues des évangélistes semblaient leur sourire du haut de leur piédestaux. Adrien laissait tomber sa tête sur son sein; il se façonnait à la résignation.

L'archidiacre éleva la voix et dit: — Que ceux qui doivent être ordonnés sous-diacres s'approchent.

Et il les appelait chacun par son nom. Le néophyte appelé répondait: — "Adsum, je suis présent." Adrien ne répondit rien. L'archidiacre répéta le nom; Adrien répondit: — "Absum je suis absent." Personne n'y prit garde. Une femme fondait en larmes devant la lampe

du sanctuaire; c'était la mère d'Adrien. Elle était arrivée le matin, à l'aube, de Compiègne, pour jouir du bonheur de son fils; elle était bien joyeuse, aussi, elle la sainte femme! Elle ne détachait ses yeux du tabernacle que pour les fixer sur Adrien; son orgueil maternel aurait voulu mettre tous les assistants dans la confidence de son bonheur; elle plaçait sur son fils adoré toutes les consolations promises à sa vieillesse; elle voyait dans un avenir bien proche, le jour d'ineffable jubilation où la prétrisse serait conférée à Adrien, elle le suivait à sa première messe, à son premier sermon; elle regardait avec complaisance l'autel où le fils priait pour la mère au moment de la consécration, la chaire où Adrien devait monter pour annoncer aux hommes la sainte parole de Dieu. Le monde profane ne peut comprendre tout le trésor d'allégresse qu'il y a au fond du cœur d'une mère qui voit initier son fils aux augustes cérémonies, aux divines mystères de l'autel. La mère d'Adrien expirait de joie.

L'archevêque se prosterna sur les marches de l'autel; le chœur entonna les litanies des saints. C'est le glorieux dénombrement de la milice triomphante; il donne du courage à ceux qui combattent encore dans cette vallée de pleurs.

Adrien prêtait une oreille distraite à ces rotentissantes invocations qui font une sainte violence aux bienheureux, afin qu'ils intercèdent pour les vivants. On priait Paul, qui de persécuteur devint martyr; on priait Jean qui mourut à la porte latine; Étienne, qui fut lapidé; Laurent, qui louait Dieu sur les tisons; Cosme et Damien, Gervais et Protas, ces Nisus et Euryale de notre légende; sainte Thérèse, qui ne consentait à vivre qu'à la condition de souffrir; Jérôme, qui pensait aux délices de Rome sous le palmier du désert; Augustin que sa mère Monique réconciliait avec Dieu...

A ce nom Adrien leva brusquement la tête,

et jeta un rapide regard sur la foule; il vit un visage inondé de pleurs et de joie, un visage bien connu, bien cher, bien vénéré; il vit sa mère, autre Monique, priant sans doute pour lui, pour Augustin. La sainte femme salua son fils en souriant à travers ses larmes; Adrien ne tendit pas la main; il attachait longtemps ses yeux sur ce visage, où se peignait tant d'émotion de bonheur, afin d'y puiser un peu de courage pour la terrible épreuve de ce jour. Hélas! l'enfant veillait.

Les litanies étaient terminées; l'archidiacre conduisit les abbés devant le trône de l'archevêque et lui dit: — La sainte mère l'Eglise catholique demande que vous conférerez le sous-diaconat à ces ecclésiastiques ici présents.

L'archevêque.—Savez-vous s'ils en sont dignes? Un soupir étouffé monta vers la voûte. L'archidiacre.—Autant que l'humaine faiblesse le permet, j'affirme qu'ils sont tous dignes de cette fonction.

L'archevêque.—O vous, mes enfants bien-aimés, soyez exempts de tous désirs charnels qui combattent contre l'âme; soyez purs et chastes comme il convient aux ministres du Christ. — "Vos filii dilectissimi, estote asumpsi à carnalibus desideriis, que militat adversus animam; estote nitidi, puri, casti, sicut decet ministros Christi."

Ces paroles roulèrent harmonieusement dans l'église, et la bouche sacrée qui les prononçait leur donnait une onction qui pénétrait les cœurs et les purifiait de tout levain torréfié; elles manquèrent leur chaste effet sur Adrien; elles le réveillèrent en suraît comme des signaux. Dans le langage le plus dévot il y avait une volupté mystérieuse qui vous fait songer au monde; elle ne vous empêche pas soudainement de penser à ceux qui ont passé de l'adolescence à la puberté dans les murailles d'un cloître; elle vous rappelle